

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 28 février 2021

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*), Brandywine Global Investment Management, LLC (désignée *Brandywine*) et Wellington Management Canada LLC (désignée *Wellington*) fournissent au Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance (désigné le *Mandat*) des conseils en placement et des services de gestion de placements. *GACI* et ces sous-conseillers en valeurs utilisent diverses stratégies de placement, et le pourcentage du Mandat attribué à chaque sous-conseiller peut changer de temps à autre.

- Brandywine : opportuniste mondial, environ 50 %
- *GACI* : titres à revenu fixe de base et devises, environ 25 %
- Wellington : agrégé mondial, environ 25 %

Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 28 février 2021. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Mandat est passée de 301 388 \$ au 31 août 2020 à 391 557 \$ au 28 février 2021, en hausse de 30 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle des ventes nettes de 90 814 \$, contrebalancées en partie par le rendement négatif des placements.

Les parts de catégorie A du Mandat ont dégagé un rendement de -0,6 % pour la période, contre -2,0 % pour son indice de référence, soit l'indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA) (désigné l'*indice de référence*). Le rendement du Mandat tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Mandat.

L'annonce de nouvelles positives concernant les vaccins contre la COVID-19 vers la fin de 2020 a entraîné un plus grand optimisme des investisseurs à l'égard des perspectives de croissance économique mondiale en 2021. En outre, le résultat des élections américaines de novembre 2020 a accru la probabilité d'un creusement des déficits,

avec la bénédiction du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (désigné la *Réserve fédérale*).

L'économie de la Chine a rebondi pour revenir aux niveaux pré-pandémie avant celles des États-Unis et de l'Europe. Convaincues que la crise sanitaire était terminée, les autorités chinoises ont commencé à mettre fin aux politiques de soutien. Les taux d'intérêt à court terme ont augmenté, le rendement des obligations à 10 ans s'est stabilisé et le yuan s'est apprécié d'environ 10 % par rapport au dollar américain depuis le mois de mai 2020. La responsabilité du recul du cours des titres de créance et des devises des marchés émergents peut être en partie attribuée à la réduction des mesures de relance en Chine.

La hausse rapide des rendements des obligations souveraines des pays du G7, particulièrement dans le secteur des obligations du Trésor américain, est l'autre facteur ayant touché les titres de créance des marchés émergents. Les obligations à 10 ans des États-Unis ont amorcé la période avec un rendement de 0,69 %, qui a plus que doublé pour atteindre 1,46 %, ce qui a eu une incidence sur les actifs plus risqués à l'échelle mondiale. Cette situation résulte de données économiques positives, et d'inquiétudes entourant une augmentation du taux d'inflation et le retrait des mesures d'accommodement monétaire par la Réserve fédérale plus tôt que prévu. À l'extérieur des États-Unis, les rendements des obligations à 10 ans en Allemagne, au Japon, en France et au Royaume-Uni ont également augmenté, témoignant des préoccupations à l'égard de l'inflation.

Dans la composante opportuniste mondial du Mandat, le positionnement sur le marché obligataire a contribué au rendement, grâce surtout à une surpondération importante dans les obligations à long terme de sociétés américaines de qualité. Les mesures d'assouplissement quantitatif musclées de la Réserve fédérale ont soutenu le marché et laissaient entrevoir qu'en fin de compte, la Réserve fédérale continuerait de maintenir un niveau adéquat de liquidités dans les marchés financiers. Une importante sous-pondération dans les marchés des pays du G7 a contribué au rendement. Compte tenu du rebond historique des rendements au

début de 2020, Brandywine n'a trouvé que peu de raisons de conserver des titres à faible rendement comportant un risque de taux d'intérêt.

L'exposition aux titres libellés en dollars canadiens ainsi qu'une surpondération en titres libellés en devises des marchés émergents ont également favorisé le rendement de la composante opportuniste mondial. Le dollar canadien a bien fait, tout comme la plupart des devises sensibles aux produits de base. Parmi les moteurs du rendement, notons les obligations à long terme de sociétés américaines émises par Occidental Petroleum Corp., The Boeing Co. et Devon Energy Corp. Les titres procycliques ont également souri au rendement, surtout dans les secteurs de l'industrie et de l'énergie. Le positionnement tactique dans le yen a été un autre élément ayant contribué au rendement.

Certains titres libellés en devises des marchés émergents ont nuï au rendement de la composante opportuniste mondial. À la fin de la période, le raffermissement du dollar américain et la hausse des taux d'intérêt américains ont entraîné une importante volatilité des monnaies. Les positions dans des titres libellés en zloty polonais, en roubles russes et en réals brésiliens ont nuï au rendement. Ces pertes ont toutefois été partiellement contrebalancées par l'appréciation du dollar canadien. La Russie et la Pologne ont été malmenées par la pandémie de COVID-19, mais le réal brésilien a été fortement touché pendant les deux premiers mois de 2021 en raison de risques politiques, le chef de la société d'État pétrolière Petrleo Brasileiro SA ayant été démis de ses fonctions à cause d'un conflit portant sur les prix du carburant.

Brandywine a ajouté des positions dans des titres libellés en dollars australiens, en zloty polonais et en couronnes norvégiennes. Les titres libellés en dollars australiens devraient tirer avantage de la hausse des prix des produits de base, alors que ceux libellés en zloty polonais devraient bénéficier de la baisse du nombre d'infections à la COVID-19 en Europe. Les titres libellés en couronnes norvégiennes ont été ajoutés, car Brandywine prévoit qu'ils bénéficieront de la reflation mondiale. Cependant, des risques à court terme pourraient découler d'une hausse du nombre de cas d'infection au virus et de l'adoption de restrictions économiques. En outre, les prix du pétrole devraient connaître une hausse alors que la reprise se poursuivra à l'échelle mondiale en 2021 et 2022. La durée des obligations sud-africaines (la sensibilité aux variations des taux d'intérêt) a été accrue, le pays ayant enregistré des excédents considérables et amélioré sa situation de déficit. La faiblesse relative du dollar américain et la hausse de prix des produits de base devraient également aider les exportations.

Les positions dans des titres libellés en zloty polonais ont par la suite été réduites, puis éliminées par Brandywine afin d'engranger des profits. La devise a progressé alors que les économies européennes sont sorties du confinement et que le secteur manufacturier a commencé à se relever. L'exposition à la durée des titres libellés en dollars australiens a été éliminée. Sur le plan des mises en chantier, de l'emploi et des postes vacants, l'économie australienne se raffermi, ce qui pourrait entraîner le retrait de la politique monétaire expansionniste du pays. Vers la fin de 2020, Brandywine a commencé à réduire l'exposition globale aux obligations de sociétés en éliminant plusieurs positions plus défensives, dont Oracle Corp. et McDonald's Corp. La durée des titres des États-Unis a également été réduite vers la fin de

2020. Une pression à la hausse sur les taux d'intérêt est prévue alors que la réouverture des économies se poursuit.

Au sein de la composante titres à revenu fixe de base et devises du Mandat, la répartition géographique a contribué au rendement. Une sous-pondération dans les marchés obligataires du Canada et des États-Unis ainsi qu'en titres du Royaume-Uni et de la France a contribué au rendement. Une surpondération en titres de l'Australie, de la Corée, de l'Espagne et du Japon a nuï au rendement. La nature cyclique du dollar canadien a pesé sur le rendement, surtout dans un contexte de forte hausse des prix de l'énergie.

En raison des perspectives de croissances positives et du raffermissement des prix des produits de base, GACI a accru l'exposition de la composante aux titres libellés en devises à l'évaluation attrayante et aux caractéristiques cycliques. Des positions sous-pondérées dans les marchés obligataires des États-Unis et du Canada ont été augmentées. Une position surpondérée dans les obligations de l'Italie a été éliminée, tandis qu'une surpondération dans les obligations de la Corée a été réduite.

Au sein de la composante agrégé mondial du Mandat, une position sous-pondérée en fonction de la durée en Australie a contribué au rendement du Mandat alors que les rendements ont progressé, soutenus par les bonnes nouvelles relatives aux vaccins. Une position sous-pondérée en fonction de la durée aux États-Unis a favorisé le rendement pendant la seconde moitié de la période alors que la courbe de rendement des titres du Trésor des États-Unis est devenue plus abrupte. Une sous-pondération en fonction de la durée au Royaume-Uni a contribué au rendement en janvier et en février, alors que les rendements des obligations d'État augmentaient.

Une position sous-pondérée en fonction de la durée au Royaume-Uni a pesé sur le rendement de la composante agrégé mondial alors que les rendements des obligations d'État ont fléchi. Ce mauvais rendement découle des négociations commerciales avec l'Union européenne et de l'augmentation du nombre de cas de COVID-19 après la découverte d'un nouveau variant du virus. Des positions tactiques dans certains pays développés ont pesé sur le rendement alors que les rendements ont monté. La sélection des titres dans certains secteurs des obligations de sociétés a également nuï au rendement.

Wellington a ajouté une position sous-pondérée en fonction de la durée au Royaume-Uni. La distribution des vaccins, la normalisation de la croissance et les possibilités de mesures budgétaires additionnelles devraient accentuer la courbe de rendement des principales obligations souveraines. Une position surpondérée en fonction de la durée en Nouvelle-Zélande a été liquidée alors que la gestion de la crise par ce pays demeurerait bonne. Une position surpondérée en fonction de la durée au Canada a été réduite plus tard dans la période en raison des bonnes nouvelles relatives aux progrès de la vaccination et de la baisse du nombre de cas de COVID-19.

Le taux de rotation inférieur du portefeuille du Mandat au cours de la période découle principalement des possibilités réduites de rotation et de la satisfaction du sous-conseiller quant au positionnement du Mandat.

Événements récents

La propagation à l'échelle internationale de la COVID-19 a entraîné un ralentissement important de l'activité économique mondiale et une volatilité marquée des marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Mandat.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Mandat, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Mandat

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Mandat. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Mandat, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Mandat, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Mandat pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Mandat ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour leurs activités de commercialisation liées au Mandat. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Mandat.

Placeur

Les parts des catégories A, C et I du Mandat ne peuvent être achetées que par l'entremise de CIBC Wood Gundy, une division de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). Les parts des autres catégories du Mandat peuvent être achetées par l'entremise de courtiers et d'autres sociétés, dont les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC, et MM CIBC. SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC. GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers relativement à la vente de parts du Mandat. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Mandat aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

GACI délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers et ne reçoit, à titre de conseiller en valeurs, aucun bien ou service directement au moyen de rabais de courtage.

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp.

peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Mandat. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, aux sous-conseillers lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services aident les sous-conseillers à prendre des décisions en matière de placement pour le Mandat ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Mandat. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, GACI peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Mandat. Toute commission récupérée est versée au Mandat.

Au cours de la période, le Mandat n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Mandat

Le Mandat peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les directives permanentes émises par le Comité d'examen indépendant (désigné le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désignés le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat et de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée est le contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le

gestionnaire ou un des membres de son groupe (désignées les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*); et

- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Mandat, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Mandat (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour le Mandat et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Mandat, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Mandat sont payés par GACI ou encore le ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus de la négociation au nom du Mandat au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Mandat. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Mandat, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Mandat. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Mandat et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Mandat pour la période close le 28 février 2021 et le 31 août de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	10,72 \$	10,94 \$	10,32 \$	10,74 \$	11,53 \$	11,19 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,38 \$	0,15 \$	0,32 \$	0,29 \$	0,41 \$	0,37 \$
Total des charges	(0,10)	(0,19)	(0,20)	(0,20)	(0,20)	(0,24)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,12	0,04	0,25	(0,05)	0,13	0,37
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,45)	0,17	0,42	(0,06)	(0,71)	0,16
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,05) \$	0,17 \$	0,79 \$	(0,02) \$	(0,37) \$	0,66 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,01 \$	0,13 \$	0,18 \$	0,34 \$	0,15 \$	0,13 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,25	0,28	–	0,06	0,31	0,18
Remboursement de capital	–	–	0,01	–	–	–
Total des distributions³	0,26 \$	0,41 \$	0,19 \$	0,40 \$	0,46 \$	0,31 \$
Actif net à la fin de la période	10,41 \$	10,72 \$	10,94 \$	10,32 \$	10,74 \$	11,53 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	8 083 \$	8 729 \$	11 362 \$	11 727 \$	11 990 \$	17 077 \$
Nombre de parts en circulation⁴	776 693	814 152	1 038 815	1 135 969	1 116 044	1 480 445
Ratio des frais de gestion⁵	1,81 % *	1,80 %	1,81 %	1,81 %	1,81 %	2,09 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,20 % *	2,32 %	2,52 %	2,57 %	3,03 %	3,20 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,01 % *	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	37,15 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %	122,83 %
Valeur liquidative par part	10,41 \$	10,72 \$	10,94 \$	10,32 \$	10,74 \$	11,53 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	9,77 \$	9,77 \$	9,18 \$	9,54 \$	10,24 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,34 \$	(0,38) \$	0,28 \$	0,19 \$	0,36 \$	0,04 \$
Total des charges	(0,06)	(0,13)	(0,13)	(0,12)	(0,13)	(0,04)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,11	0,62	0,22	(0,05)	0,11	0,10
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,41)	0,20	0,38	(0,19)	(0,60)	0,21
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,02) \$	0,31 \$	0,75 \$	(0,17) \$	(0,26) \$	0,31 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	0,12 \$	0,17 \$	0,32 \$	0,16 \$	0,06 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,20	0,11	–	0,06	0,28	–
Remboursement de capital	–	–	0,01	–	–	–
Total des distributions³	0,20 \$	0,23 \$	0,18 \$	0,38 \$	0,44 \$	0,06 \$
Actif net à la fin de la période	9,54 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,18 \$	9,54 \$	10,24 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	1 726 \$	1 648 \$	755 \$	781 \$	482 \$	137 \$
Nombre de parts en circulation⁴	180 850	168 684	77 297	85 045	50 535	13 385
Ratio des frais de gestion⁵	1,31 % *	1,31 %	1,31 %	1,32 %	1,32 %	1,41 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,46 % *	1,48 %	1,56 %	1,56 %	1,76 %	1,43 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,01 % *	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	37,15 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %	122,83 %
Valeur liquidative par part	9,54 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,18 \$	9,54 \$	10,24 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus T4

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	8,08 \$	8,46 \$	8,40 \$	8,97 \$	10,15 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,22 \$	2,00 \$	0,06 \$	(0,07) \$	0,14 \$	– \$
Total des charges	(0,05)	(0,07)	(0,11)	(0,11)	(0,13)	(0,03)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,09	(2,06)	0,12	(0,01)	0,06	0,07
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,33)	0,08	0,37	(0,07)	(0,59)	0,22
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,07) \$	(0,05) \$	0,44 \$	(0,26) \$	(0,52) \$	0,26 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,05 \$	0,21 \$	0,23 \$	0,29 \$	0,35 \$	0,10 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	0,02	0,30	–
Remboursement de capital	0,11	0,12	0,12	0,05	–	–
Total des distributions³	0,16 \$	0,33 \$	0,35 \$	0,36 \$	0,65 \$	0,10 \$
Actif net à la fin de la période	7,85 \$	8,08 \$	8,46 \$	8,40 \$	8,97 \$	10,15 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus T4

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	3	3	3	3	2	2
Ratio des frais de gestion⁵	1,33 % *	1,33 %	1,33 %	1,33 %	1,33 %	1,40 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,40 % *	1,40 %	1,40 %	1,40 %	1,40 %	1,40 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,01 % *	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	37,15 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %	122,83 %
Valeur liquidative par part	7,85 \$	8,08 \$	8,46 \$	8,40 \$	8,97 \$	10,15 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus T6

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	7,37 \$	7,90 \$	7,99 \$	8,75 \$	10,10 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,20 \$	1,84 \$	0,06 \$	(0,07) \$	0,14 \$	– \$
Total des charges	(0,05)	(0,07)	(0,10)	(0,11)	(0,13)	(0,03)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,08	(1,89)	0,11	(0,01)	0,06	0,07
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,30)	0,07	0,32	(0,05)	(0,58)	0,22
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,07) \$	(0,05) \$	0,39 \$	(0,24) \$	(0,51) \$	0,26 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,08 \$	0,31 \$	0,33 \$	0,40 \$	0,47 \$	0,15 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	0,02	0,37	–
Remboursement de capital	0,15	0,16	0,17	0,11	–	–
Total des distributions³	0,23 \$	0,47 \$	0,50 \$	0,53 \$	0,84 \$	0,15 \$
Actif net à la fin de la période	7,08 \$	7,37 \$	7,90 \$	7,99 \$	8,75 \$	10,10 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus T6

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	3	3	3	3	3	2
Ratio des frais de gestion⁵	1,33 % *	1,33 %	1,33 %	1,33 %	1,33 %	1,40 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,40 % *	1,40 %	1,40 %	1,40 %	1,40 %	1,40 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,01 % *	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	37,15 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %	122,83 %
Valeur liquidative par part	7,08 \$	7,37 \$	7,90 \$	7,99 \$	8,75 \$	10,10 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie C

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	12,74 \$	12,94 \$	12,16 \$	12,64 \$	13,57 \$	13,17 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,45 \$	0,06 \$	0,37 \$	0,35 \$	0,50 \$	0,43 \$
Total des charges	(0,08)	(0,15)	(0,16)	(0,16)	(0,16)	(0,17)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,14	0,17	0,29	(0,05)	0,16	0,45
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,52)	0,20	0,48	(0,05)	(0,81)	0,23
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,01) \$	0,28 \$	0,98 \$	0,09 \$	(0,31) \$	0,94 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,02 \$	0,17 \$	0,23 \$	0,46 \$	0,24 \$	0,28 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,31	0,33	–	0,08	0,37	0,22
Remboursement de capital	–	–	0,01	–	–	–
Total des distributions³	0,33 \$	0,50 \$	0,24 \$	0,54 \$	0,61 \$	0,50 \$
Actif net à la fin de la période	12,38 \$	12,74 \$	12,94 \$	12,16 \$	12,64 \$	13,57 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie C

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	1 624 \$	1 881 \$	2 071 \$	2 370 \$	3 500 \$	3 615 \$
Nombre de parts en circulation⁴	131 154	147 616	160 083	194 997	276 817	266 439
Ratio des frais de gestion⁵	1,22 % *	1,22 %	1,21 %	1,21 %	1,21 %	1,23 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,30 % *	1,34 %	1,39 %	1,39 %	1,51 %	1,47 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,01 % *	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	37,15 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %	122,83 %
Valeur liquidative par part	12,38 \$	12,74 \$	12,94 \$	12,16 \$	12,64 \$	13,57 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie I

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	9,78 \$	9,88 \$	9,24 \$	9,64 \$	10,34 \$	10,03 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,35 \$	0,12 \$	0,27 \$	0,27 \$	0,37 \$	0,31 \$
Total des charges	(0,03)	(0,06)	(0,07)	(0,07)	(0,07)	(0,07)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,11	0,05	0,21	(0,04)	0,11	0,36
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,41)	0,15	0,35	(0,05)	(0,59)	0,29
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,02 \$	0,26 \$	0,76 \$	0,11 \$	(0,18) \$	0,89 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,02 \$	0,14 \$	0,19 \$	0,42 \$	0,23 \$	0,27 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,25	0,24	–	0,07	0,28	0,15
Remboursement de capital	–	–	0,01	–	–	–
Total des distributions³	0,27 \$	0,38 \$	0,20 \$	0,49 \$	0,51 \$	0,42 \$
Actif net à la fin de la période	9,51 \$	9,78 \$	9,88 \$	9,24 \$	9,64 \$	10,34 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie I

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	1 560 \$	1 725 \$	2 274 \$	3 400 \$	5 150 \$	5 174 \$
Nombre de parts en circulation⁴	163 901	176 287	230 271	367 754	534 136	500 307
Ratio des frais de gestion⁵	0,66 % *	0,66 %	0,65 %	0,65 %	0,66 %	0,67 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,77 % *	0,82 %	0,85 %	0,85 %	0,96 %	0,89 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,01 % *	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	37,15 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %	122,83 %
Valeur liquidative par part	9,51 \$	9,78 \$	9,88 \$	9,24 \$	9,64 \$	10,34 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-F

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	9,62 \$	9,73 \$	9,25 \$	9,57 \$	10,26 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,30 \$	0,04 \$	0,32 \$	0,08 \$	0,28 \$	0,06 \$
Total des charges	(0,04)	(0,08)	(0,08)	(0,08)	(0,08)	(0,02)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,13	0,13	0,27	(0,08)	0,10	0,13
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,23)	0,15	0,23	(0,65)	(0,54)	0,28
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,16 \$	0,24 \$	0,74 \$	(0,73) \$	(0,24) \$	0,45 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,02 \$	0,14 \$	0,32 \$	0,33 \$	0,21 \$	0,06 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,18	0,24	–	0,07	0,28	–
Remboursement de capital	–	–	0,01	–	–	–
Total des distributions³	0,20 \$	0,38 \$	0,33 \$	0,40 \$	0,49 \$	0,06 \$
Actif net à la fin de la période	9,42 \$	9,62 \$	9,73 \$	9,25 \$	9,57 \$	10,26 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	126 \$	342 \$	410 \$	1 241 \$	134 \$	628 \$
Nombre de parts en circulation⁴	13 411	35 578	42 124	134 112	14 039	61 194
Ratio des frais de gestion⁵	0,80 % *	0,80 %	0,78 %	0,82 %	0,80 %	0,91 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,03 % *	1,03 %	1,05 %	1,18 %	1,14 %	0,92 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,01 % *	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	37,15 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %	122,83 %
Valeur liquidative par part	9,42 \$	9,62 \$	9,73 \$	9,25 \$	9,57 \$	10,26 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-F T4

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	8,25 \$	8,58 \$	8,49 \$	9,03 \$	10,16 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,23 \$	1,93 \$	0,06 \$	(0,07) \$	0,14 \$	– \$
Total des charges	(0,03)	(0,03)	(0,07)	(0,07)	(0,08)	(0,02)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,09	(1,98)	0,11	(0,01)	0,06	0,07
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,34)	0,08	0,36	(0,06)	(0,59)	0,22
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,05) \$	– \$	0,46 \$	(0,21) \$	(0,47) \$	0,27 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,06 \$	0,22 \$	0,23 \$	0,30 \$	0,35 \$	0,10 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	0,01	0,30	–
Remboursement de capital	0,11	0,12	0,12	0,05	–	–
Total des distributions³	0,17 \$	0,34 \$	0,35 \$	0,36 \$	0,65 \$	0,10 \$
Actif net à la fin de la période	8,02 \$	8,25 \$	8,58 \$	8,49 \$	9,03 \$	10,16 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F T4

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	3	3	3	3	2	2
Ratio des frais de gestion⁵	0,80 % *	0,80 %	0,80 %	0,80 %	0,80 %	0,90 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,90 % *	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,01 % *	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	37,15 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %	122,83 %
Valeur liquidative par part	8,02 \$	8,25 \$	8,58 \$	8,49 \$	9,03 \$	10,16 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-F T6

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	7,72 \$	8,15 \$	8,22 \$	8,96 \$	10,15 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,22 \$	1,75 \$	0,06 \$	(0,07) \$	0,23 \$	0,04 \$
Total des charges	(0,03)	(0,03)	(0,07)	(0,07)	(0,09)	(0,02)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,08	(1,78)	0,11	(0,01)	0,11	0,09
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,33)	0,10	0,32	(0,05)	(1,33)	0,28
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,06) \$	0,04 \$	0,42 \$	(0,20) \$	(1,08) \$	0,39 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,08 \$	0,31 \$	0,33 \$	0,35 \$	0,44 \$	0,15 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	0,40	–
Remboursement de capital	0,15	0,17	0,18	0,19	–	–
Total des distributions³	0,23 \$	0,48 \$	0,51 \$	0,54 \$	0,84 \$	0,15 \$
Actif net à la fin de la période	7,45 \$	7,72 \$	8,15 \$	8,22 \$	8,96 \$	10,15 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F T6

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	31 \$
Nombre de parts en circulation⁴	3	3	3	3	3	3 002
Ratio des frais de gestion⁵	0,78 % *	0,78 %	0,78 %	0,79 %	0,79 %	0,90 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,89 % *	0,89 %	0,89 %	0,90 %	2,22 %	1,14 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,01 % *	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	37,15 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %	122,83 %
Valeur liquidative par part	7,45 \$	7,72 \$	8,15 \$	8,22 \$	8,96 \$	10,15 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-N

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	8,95 \$	8,95 \$	8,57 \$	9,21 \$	10,20 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,25 \$	2,11 \$	0,06 \$	(0,07) \$	0,14 \$	– \$
Total des charges	(0,04)	(0,03)	(0,07)	(0,07)	(0,08)	(0,02)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,10	(2,17)	0,11	(0,01)	0,06	0,07
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,38)	0,09	0,34	(0,07)	(0,60)	0,22
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,07) \$	– \$	0,44 \$	(0,22) \$	(0,48) \$	0,27 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	0,06 \$	0,38 \$	0,23 \$	0,06 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	0,05	0,27	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	– \$	– \$	0,06 \$	0,43 \$	0,50 \$	0,06 \$
Actif net à la fin de la période	8,88 \$	8,95 \$	8,95 \$	8,57 \$	9,21 \$	10,20 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-N

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	3	3	3	3	2	2
Ratio des frais de gestion⁵	0,80 % *	0,80 %	0,80 %	0,80 %	0,80 %	0,90 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,90 % *	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,01 % *	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	37,15 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %	122,83 %
Valeur liquidative par part	8,88 \$	8,95 \$	8,95 \$	8,57 \$	9,21 \$	10,20 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-N T4

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	8,24 \$	8,58 \$	8,49 \$	9,03 \$	10,16 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,23 \$	1,93 \$	0,06 \$	(0,07) \$	0,14 \$	– \$
Total des charges	(0,03)	(0,03)	(0,07)	(0,07)	(0,08)	(0,02)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,09	(1,98)	0,11	(0,01)	0,06	0,07
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,34)	0,09	0,36	(0,06)	(0,59)	0,22
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,05) \$	0,01 \$	0,46 \$	(0,21) \$	(0,47) \$	0,27 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,06 \$	0,22 \$	0,23 \$	0,30 \$	0,35 \$	0,10 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	0,01	0,30	–
Remboursement de capital	0,11	0,12	0,12	0,05	–	–
Total des distributions³	0,17 \$	0,34 \$	0,35 \$	0,36 \$	0,65 \$	0,10 \$
Actif net à la fin de la période	8,02 \$	8,24 \$	8,58 \$	8,49 \$	9,03 \$	10,16 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-N T4

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	3	3	3	3	2	2
Ratio des frais de gestion⁵	0,80 % *	0,80 %	0,80 %	0,80 %	0,80 %	0,90 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,90 % *	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,01 % *	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,01 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	37,15 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %	122,83 %
Valeur liquidative par part	8,02 \$	8,24 \$	8,58 \$	8,49 \$	9,03 \$	10,16 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-N T6

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	7,53 \$	8,01 \$	8,07 \$	8,81 \$	10,12 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,20 \$	1,84 \$	0,05 \$	(0,07) \$	0,14 \$	– \$
Total des charges	(0,03)	(0,02)	(0,07)	(0,07)	(0,08)	(0,02)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,08	(1,90)	0,10	(0,01)	0,06	0,07
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,31)	0,08	0,32	(0,07)	(0,59)	0,22
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,06) \$	– \$	0,40 \$	(0,22) \$	(0,47) \$	0,27 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,08 \$	0,32 \$	0,33 \$	0,40 \$	0,48 \$	0,15 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	0,02	0,36	–
Remboursement de capital	0,15	0,16	0,17	0,11	–	–
Total des distributions³	0,23 \$	0,48 \$	0,50 \$	0,53 \$	0,84 \$	0,15 \$
Actif net à la fin de la période	7,25 \$	7,53 \$	8,01 \$	8,07 \$	8,81 \$	10,12 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-N T6

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	3	3	3	3	3	2
Ratio des frais de gestion⁵	0,80 % *	0,80 %	0,80 %	0,80 %	0,80 %	0,90 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,90 % *	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,01 % *	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	37,15 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %	122,83 %
Valeur liquidative par part	7,25 \$	7,53 \$	8,01 \$	8,07 \$	8,81 \$	10,12 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	12,17 \$	12,15 \$	11,31 \$	11,68 \$	12,52 \$	12,13 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,45 \$	(0,17) \$	0,37 \$	0,29 \$	0,45 \$	0,39 \$
Total des charges	–	–	(0,01)	–	–	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,13	0,42	0,30	(0,05)	0,14	0,42
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,60)	0,21	0,46	(0,08)	(0,75)	0,19
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,02) \$	0,46 \$	1,12 \$	0,16 \$	(0,16) \$	1,00 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,04 \$	0,19 \$	0,24 \$	0,49 \$	0,35 \$	0,40 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,23	0,23	–	0,07	0,34	0,18
Remboursement de capital	–	–	0,01	–	–	–
Total des distributions³	0,27 \$	0,42 \$	0,25 \$	0,56 \$	0,69 \$	0,58 \$
Actif net à la fin de la période	11,95 \$	12,17 \$	12,15 \$	11,31 \$	11,68 \$	12,52 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	378 438 \$	287 063 \$	230 973 \$	172 434 \$	145 948 \$	150 915 \$
Nombre de parts en circulation⁴	31 676 232	23 584 007	19 004 517	15 245 210	12 491 595	12 049 341
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 % *	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,13 % *	0,17 %	0,16 %	0,16 %	0,21 %	0,14 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,01 % *	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	37,15 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %	122,83 %
Valeur liquidative par part	11,95 \$	12,17 \$	12,15 \$	11,31 \$	11,68 \$	12,52 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Mandat paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Mandat. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Mandat, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes et les commissions de suivi sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Mandat. Le Mandat est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie Plus-F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Mandat pour la période close le 28 février 2021, avant renoncations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie Plus	Parts de catégorie Plus T4	Parts de catégorie Plus T6	Parts de catégorie C	Parts de catégorie I
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	60,64 %	42,12 %	0,00 %	0,00 %	45,24 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	39,36 %	57,88 %	100,00 %	100,00 %	54,76 %	100,00 %

	Parts de catégorie Plus-F	Parts de catégorie Plus-F T4	Parts de catégorie Plus-F T6	Parts de catégorie Plus-N	Parts de catégorie Plus-N T4	Parts de catégorie Plus-N T6
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Rendement passé

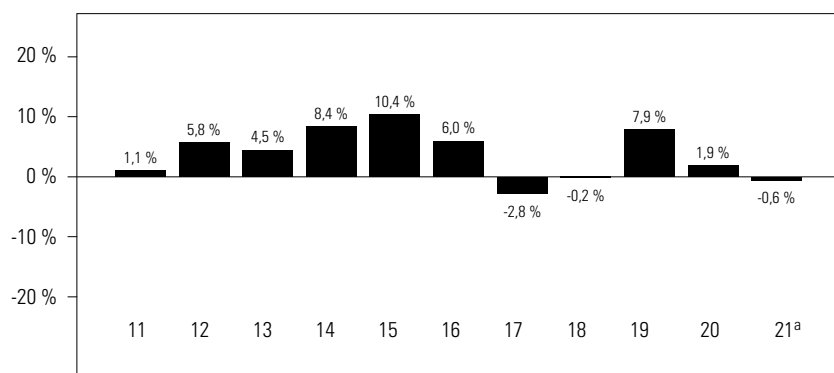
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Mandat tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

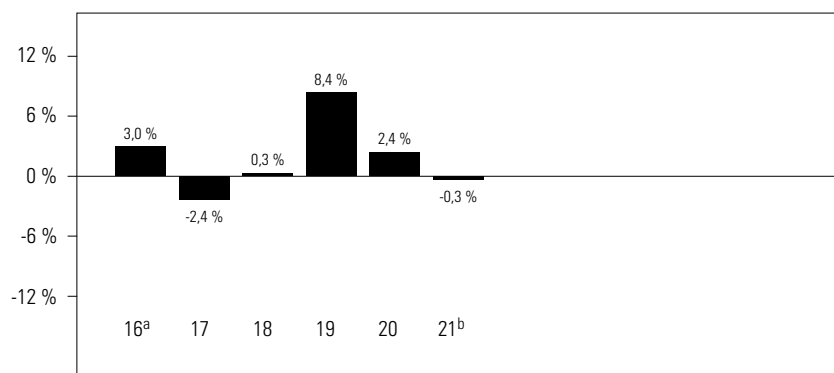
Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Mandat pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Mandat varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A



^a Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

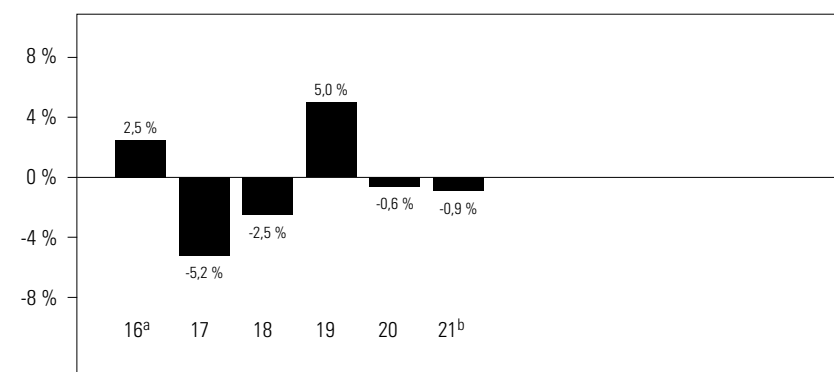
Parts de catégorie Plus



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

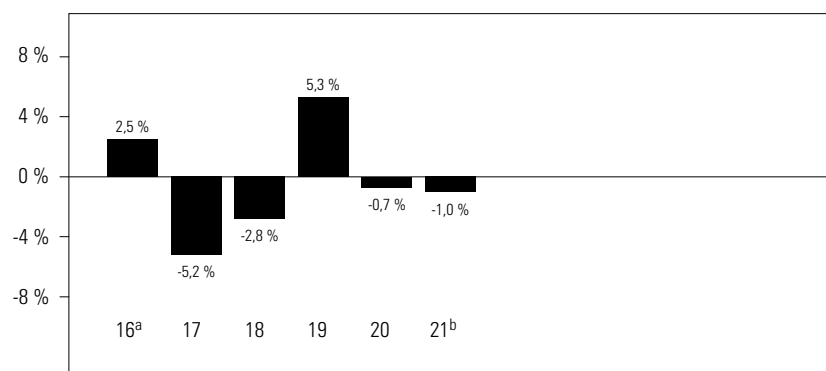
Parts de catégorie Plus T4



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

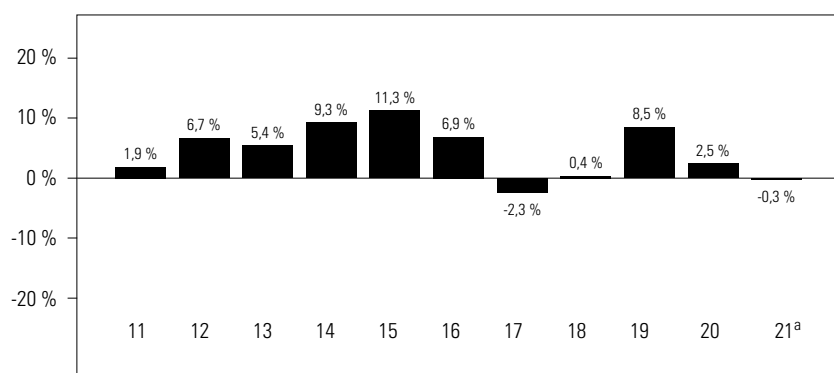
Parts de catégorie Plus T6



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

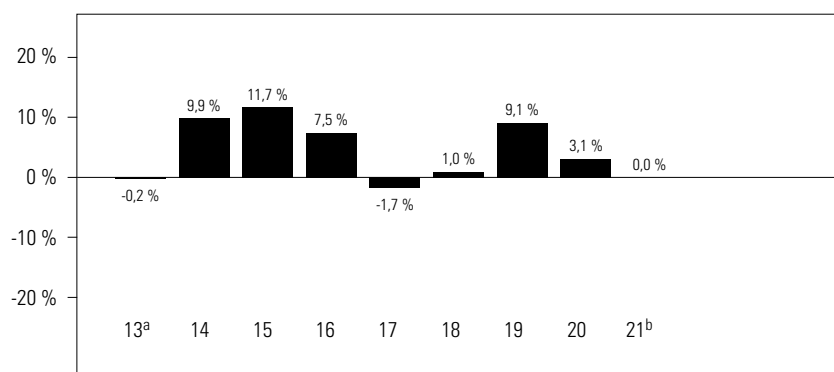
^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

Parts de catégorie C



^a Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

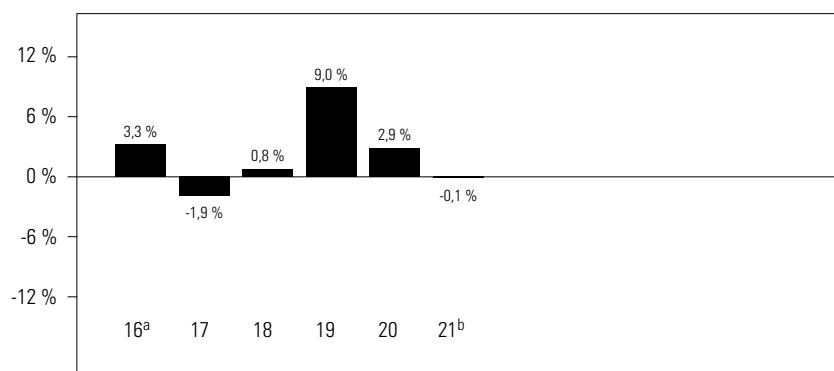
Parts de catégorie I



^a Le rendement de 2013 couvre la période du 25 juin 2013 au 31 août 2013.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

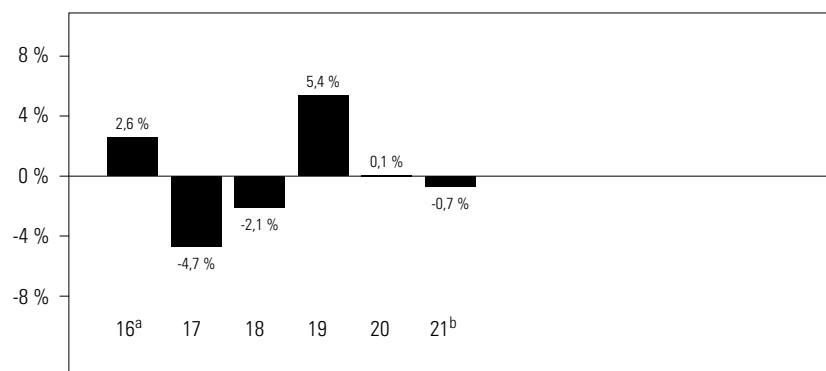
Parts de catégorie Plus-F



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

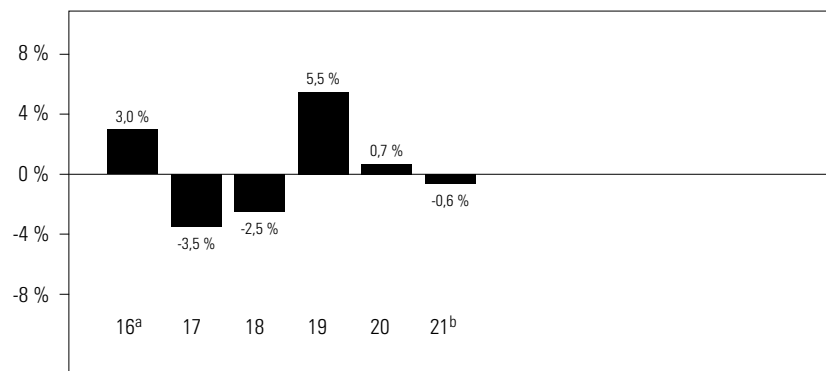
Parts de catégorie Plus-F T4



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

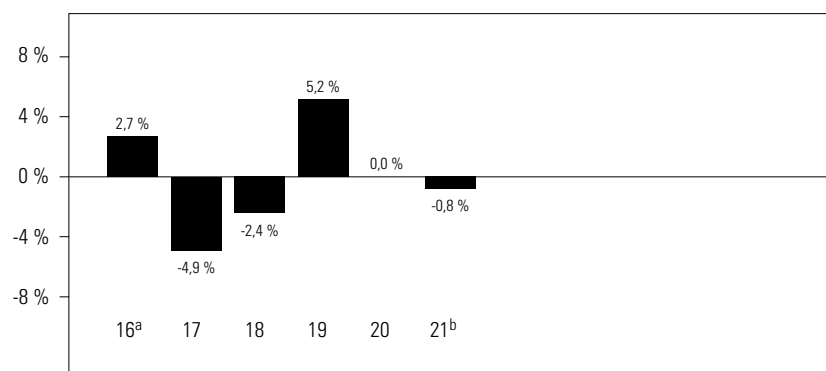
Parts de catégorie Plus-F T6



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

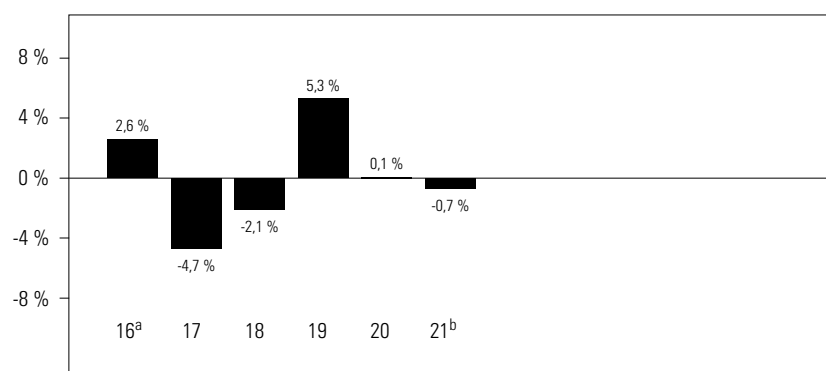
Parts de catégorie Plus-N



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

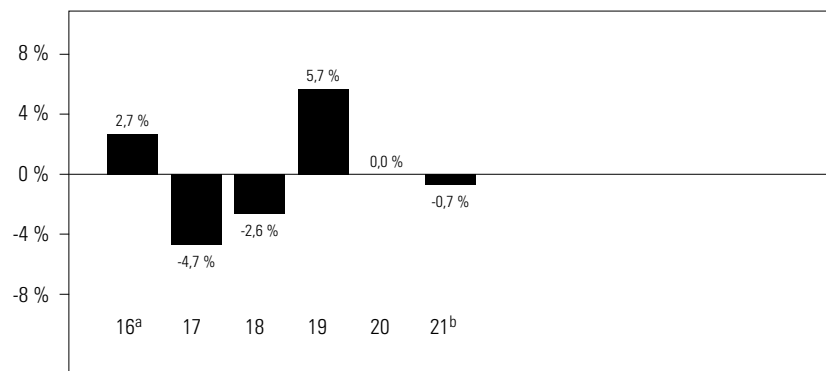
Parts de catégorie Plus-N T4



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

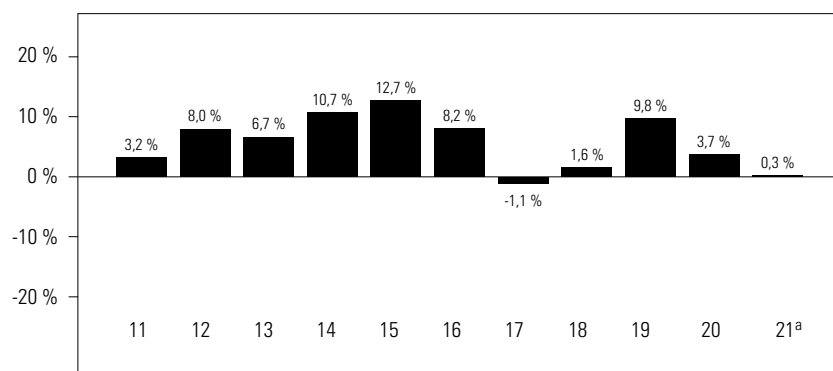
Parts de catégorie Plus-N T6



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

Parts de catégorie O



^a Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

Aperçu du portefeuille de placements (au 28 février 2021)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Mandat. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Dollar américain	48,7
Euro	15,4
Yen japonais	10,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8,4
Peso mexicain	3,5
Dollar australien	2,9
Autres obligations	2,6
Ringgit malais	2,4
Dollar canadien	2,1
Rupiah indonésienne	1,9
Peso colombien	1,6
Autres actifs, moins les passifs	-0,1

Principales positions	% de la valeur liquidative
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8,4
Obligation du Trésor des États-Unis, taux flottant, 0,09 %, 2022/10/31	7,3
Obligation du Trésor des États-Unis, taux flottant, 0,09 %, 2022/07/31	6,4
Obligation du Trésor des États-Unis, taux flottant, 0,19 %, 2022/04/30	4,5
Contrat à terme sur obligations gouvernementales japonaises Mini 10 ans SGX, mars 2021	3,7
Obligation du Trésor des États-Unis, taux flottant, 0,08 %, 2023/01/31	3,3
Obligation du Trésor des États-Unis, taux flottant, 0,33 %, 2021/10/31	2,6
Gouvernement du Canada, 0,25 %, 2022/11/01	2,5
Obligation du Trésor des États-Unis, taux flottant, 0,18 %, 2022/01/31	2,5
États-Unis du Mexique, série M, 8,00 %, 2047/11/07	2,2
Contrat à terme standardisé Euro-BOBL, juin 2021	1,9
République d'Indonésie, série FR71, 9,00 %, 2029/03/15	1,7
Obligation du Trésor des États-Unis, 0,25 %, 2025/09/30	1,4
Obligation du Trésor des États-Unis, 2,63 %, 2025/03/31	1,3
Contrat à terme sur obligation du Trésor 5 ans des États-Unis, juin 2021	1,3
Obligation du Trésor des États-Unis, 1,63 %, 2023/04/30	1,3
États-Unis du Mexique, série M, 7,75 %, 2042/11/13	1,1
Commonwealth d'Australie, série 128, 5,75 %, 2022/07/15	1,1
Obligation du Trésor des États-Unis, 1,63 %, 2026/02/15	1,1
République de Colombie, série B, 6,00 %, 2028/04/28	1,0
Obligation du Trésor des États-Unis, 2,75 %, 2047/08/15	1,0
Contrat à terme sur obligation du Trésor de l'Australie à 10 ans, mars 2021	0,8
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux flottant, 0,63 %, 2023/09/15	0,8
General Motors Financial Co. Inc., taux flottant, 1,25 %, 2023/11/17	0,7
Banque de Montréal, taux flottant, 0,76 %, 2023/03/10	0,7

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire des Mandats privés Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} et Mandats privés Renaissance^{MD} sont des marques déposées de Gestion d'actifs CIBC inc.
Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc.